

Image not found or type unknown



## Garantie sur produits posés par un pro mais acheté par le client

Par **Nico59400**, le **30/09/2012** à **14:27**

Bonjour,

D'après ce qu'on m'a dit, (je suis professionnel plombier) si j'installe une salle de bain pour un client et que celui-ci achète lui même le matériel en cas de soucis futur sur l'un des équipements je suis responsable et doit réparer (garantie) ?

Merci